

Réf: Dossier 329069

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE YMO & MARINO » en abrégé « SCI YMO & MARINO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
CHATEAU,CITE FPM ;23 BOITE POSTALE 1391 ABIDJAN 23,  
Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 02/07/2024 reçus par Me MOUSSA FOFANA , CLERC, enregistrés au CEPICI, le 17/07/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

YMO & MARINO » en abrégé « SCI YMO & MARINO »

Objet : La société a pour objet en tous pays et particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Etude et promotion de projets immobiliers ;
- Gestion immobilière et locative ;
- Location, vente achats de tous biens immobiliers ;
- Construction, rénovation de tous biens immobiliers ;
- BTP ;
- Divers prestations
- Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
CHATEAU,CITE FPM ;23 BOITE POSTALE 1391 ABIDJAN 23,  
Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme YAO AHOUE EMELIE (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00116 du 31/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46565/GTCA/RC/2024 du 31/07/2024

